
Recueil des Actes Administratifs - Préfecture des
Hautes Pyrénées - Spécial n°9 publié le
13/07/2011

juillet 2011

Sommaire

Préfecture

Direction de la stratégie et des moyens

SDT-bureau de la stratégie

2011192-16 - Arrêté préfectoral relatif à l'intérim des fonctions de sous-préfet de Bagnères de Bigorre

Arrêté n°2011192-16

Arrêté préfectoral relatif à l'intérim des fonctions de sous-préfet de Bagnères de Bigorre

Administration : Préfecture
Bureau : SDT-bureau de la stratégie
Signataire : Préfet
Date de signature : 11 Juillet 2011

PRÉFECTURE DES HAUTES-PYRÉNÉES

Direction de la stratégie et des moyens
Service du développement territorial

Bureau de la Stratégie

ARRETE N° : 2011
relatif à l'intérim des fonctions de
sous-préfet de Bagnères de Bigorre

Le Préfet des Hautes-Pyrénées,

Vu la loi N° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés de communes, des départements et des régions ;

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu le décret n° 92-604 du 1er juillet 1992 portant charte de la déconcentration ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret du 1er avril 2010 portant nomination de M. René Bidal, préfet des Hautes-Pyrénées ;

Vu le décret du 7 mai 2010 portant nomination de M. Johann Mougenot, conseiller du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel détaché en qualité de sous-préfet, sous-préfet d'Argelès-Gazost ;

Vu le décret du 30 août 2010 portant nomination de Mme Marie-Paule Demiguel, sous-préfète en position de service détaché, en qualité de secrétaire générale de la préfecture des Hautes-Pyrénées ;

Vu le décret du 30 mai 2011 nommant Mme Nadine Delattre, administratrice civile hors classe, détachée en qualité de sous-préfète, sous-préfète chargée de mission auprès du préfet de Mayotte ;

CONSIDERANT la vacance temporaire du poste de sous-préfet de Bagnères de Bigorre ;

SUR proposition de Mme la Secrétaire générale de la préfecture des Hautes-Pyrénées ;

ARRETE

ARTICLE 1 - A compter du lundi 11 juillet 2011, M. Johann Mougenot, sous-préfet d'Argelès-Gazost, est chargé de l'intérim des fonctions de sous-préfet de Bagnères de Bigorre.

ARTICLE 2 - En cas d'absence ou d'empêchement de M. Johann Mougenot, sous-préfet d'Argelès-Gazost, Mme Marie-Paule Demiguel, secrétaire générale de la préfecture des Hautes-Pyrénées, sera chargée de l'intérim des fonctions de sous-préfet de Bagnères de Bigorre.

ARTICLE 3 - Mme la secrétaire générale de la préfecture des Hautes-Pyrénées et M. le sous-préfet d'Argelès-Gazost sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Hautes-Pyrénées.

Tarbes, le 11 juillet 2011

Le Préfet

René BIDAL